



Belgische federatie van de industrie van de medische technologieën v.z.w.

Fédération belge de l'industrie des technologies médicales a.s.b.l.

Communiqué de presse

Le 3 mars 2020 est la Journée mondiale de l'audition

Les technologies médicales améliorent la qualité de vie des malentendants et aident à limiter les dépenses

Depuis 2007 chaque année, le 3 mars la [Journée mondiale de l'audition](#) est organisée. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a créé cette journée de sensibilisation afin de promouvoir la prévention et le traitement des problèmes d'audition dans le monde entier. La campagne 2020 "Hearing for life: don't let hearing loss limit you" insiste sur l'importance de la détection précoce des problèmes d'audition afin de permettre une intervention rapide et d'éviter les pertes auditives. Le secteur des technologies médicales propose aux malentendants et à leurs prestataires de soins divers outils, notamment des prothèses auditives et des implants cochléaires. Aujourd'hui, cependant, dans notre pays, à peine une personne malentendante sur trois porte un appareil auditif. beMedTech, la fédération belge de l'industrie des technologies médicales, profite de la Journée mondiale de l'audition pour souligner qu'en Belgique, il est urgent de renforcer la communication et la sensibilisation autour des problèmes d'audition et des traitements disponibles.

"Les malentendants qui portent un appareil auditif améliorent considérablement leur qualité de vie et leur bien-être physique et mental. Ils réduisent non seulement leur dépenses de santé, mais ces appareils leur offrent également davantage d'opportunités sur le marché du travail", déclare Marnix Denys, Managing Director beMedTech. "Cependant, pour cause d'un manque d'information, le potentiel offert par les appareils auditifs est grandement sous-utilisé et nous nous efforçons donc de sensibiliser davantage à ce sujet, dans l'intérêt du patient et de la société dans son ensemble. Ceci est un exemple de comment l'exploitation au maximum des possibilités qu'offrent les technologies médicales peut aider à assurer la qualité et la durabilité des soins de santé."

Faits et chiffres

L'OMS a estimé en 2018 à 466 millions le nombre de personnes souffrant d'une perte auditive limitée dans le monde. Leur nombre pourrait atteindre 630 millions en 2030 et même doubler pour atteindre 900 millions en 2050. Cette forte augmentation est en partie due au vieillissement de la population mondiale. Mais même les jeunes n'échappent pas à ce problème. Par exemple, plus d'un milliard de jeunes (de 12 à 35 ans) dans le monde risquent des dommages permanents à l'audition du fait d'une exposition à un son excessif, tel qu'une musique forte¹. Dans plus de 60% des cas, la limitation de la perte auditive aurait pu être évitée. Le coût économique annuel d'une perte auditive non traitée est estimé entre 750 et 790 milliards de dollars². Il est donc temps d'agir pour renverser la tendance.

Porter une aide auditive offre de nombreux avantages

Le port d'un appareil auditif est bien sûr principalement avantageux pour le porteur lui-même. La récente enquête EuroTrak 2017 montre que les personnes malentendantes qui portent un appareil auditif bénéficient d'une meilleure qualité de sommeil. Elles indiquent également qu'elles peuvent s'intégrer socialement plus facilement pour maintenir plus de contacts sociaux et pouvoir participer

¹ [Hearing loss due to recreational exposure to loud sounds](#), rapport WHO, 2015

² [Global costs of unaddressed hearing loss and cost-effectiveness of interventions](#), rapport WHO, 2017

plus facilement aux activités de groupe. En conséquence, elles sont moins susceptibles de souffrir d'isolement social, de sentiments de solitude et de dépression³. Des recherches récentes indiquent également que les personnes souffrant de déficience auditive liée à l'âge et qui portent un appareil auditif courent moins de risques de développer une démence que celles qui ne portent pas d'appareil⁴. Les aides auditives ont évidemment un prix, mais dans la plupart des cas, elles sont éligibles pour un remboursement. L'amélioration de la situation de santé et la plus grande autonomie du porteur d'aides auditives ont également un effet positif sur ses autres dépenses en soins et sur son employabilité sur le marché du travail. En déployant plus de prothèses auditives, d'importantes économies peuvent donc être réalisées dans les soins de santé et la sécurité sociale.

Une Communication et sensibilisation insuffisante

Aujourd'hui, à peine une personne malentendante sur trois en Belgique porte un appareil auditif. Cela est parfois dû à une sous-estimation du problème d'audition, soit par le patient (qui ne suit pas les conseils du médecin), soit par le médecin (qui reporte l'achat d'un appareil). Cependant, dès qu'une indication est justifiée, il est préférable d'utiliser un appareil. Plus tôt le patient porte une aide auditive, plus vite il s'adapte. Cela devient plus difficile pour un patient âgé. De nombreuses personnes malentendantes ignorent également ce que peut faire un appareil auditif. Également des idées obsolètes sur le confort et l'apparence peuvent constituer un obstacle supplémentaire. Cependant, les dernières générations de prothèses auditives ont placé la barre beaucoup plus haute dans ce domaine également. Enfin, le manque de clarté concernant le remboursement est frappant. Bien que 90% des porteurs d'aides auditives reçoivent une forme de remboursement, seul un tiers (38%) des malentendants sans appareil est informé des modalités de remboursement existantes⁵.

En conclusion

Divers facteurs limitateurs font qu'il reste encore trop peu de Belges ayant des difficultés auditives à trouver de bons soins auditifs et une solution adaptée telle qu'une aide auditive. beMedTech appelle donc à des campagnes de sensibilisation ciblées en faveur du patient malentendant et de la société dans son ensemble. En exploitant au maximum les possibilités qu'offrent les technologies médicales, comme les appareils auditifs, nous pouvons faire un pas important vers un système de santé basé sur la valeur.

Consultez le [Mémorandum 2019-2024](#) de beMedTech.

Pour plus d'informations ou une interview, veuillez contacter:

Marnix Denys, Managing Director beMedTech, 0478 70 19 64, m.denys@bemedtech.be

A propos de beMedTech

beMedTech est la fédération belge de l'industrie des technologies médicales et compte plus de 200 firmes, soit 80% du marché concerné. Les membres sont subdivisés en 5 segments de produits : les implants, les consommables, les biens d'investissement médicaux, le diagnostic in-vitro et le extra muros. Ensemble, ils représentent plus de 500 000 technologies médicales pour un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros (ex export) et environ 17.000 emplois en Belgique.

³ [Enquête EuroTrak 2017](#), réalisée dans 10 pays européens, dont la Belgique, par Anovum (Zurich) au nom de l'Association européenne des fabricants d'instruments de correction auditive (EHIMA)

⁴ [Self-Reported Hearing Loss, Hearing Aids, and Cognitive Decline in Elderly Adults: A 25-Year Study](#), étude publiée dans le Journal of the American Geriatrics Society, tome 63, octobre 2015

⁵ [Enquête EuroTrak 2017](#)